

Montréal, le 4 août 2011

Par courrier électronique

M^e Yves Fréchette
Affaires juridiques – Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet **Demande d'autorisation d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité du budget des investissements 2012 pour les projets dont le coût individuel est inférieur à 25 millions de dollars**
Votre dossier : R045326 YF
Dossier de la Régie : R-3778-2011

Cher confrère,

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans notre envoi du 3 août dernier, quant à l'avis à diffuser sur le site internet de la Régie et du Transporteur dans le dossier cité en titre.

Nous vous saurions gré de bien vouloir remplacer notre lettre, ainsi que l'avis, par les documents ci-joints.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Tourigny pour :

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
PT/as
P.j.